

CHAMPIONNAT DE FRANCE SKI SPORT ADAPTE

ALPIN &
NORDIQUE



france
bleu
isère

DU 7 AU 10 MARS 2018

LANS EN VERCORS / AUTRANS-MEAUDRE

I. Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Autrans-Méaudre en Vercors et à Lans en Vercors	p 5
Présentation du COL	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 18
Fiche d'Inscription	p 19
Fiche de demande de dérogation	p 25
Fiche d'autorisation médicale	p 26
Fiche Récapitulative	p 27
Plan d'accès	p 28

II. Mots d'accueil



Cette année le championnat de France de ski revient en Isère et se déroulera du 7 au 10 mars sur le plateau du Vercors : le ski nordique à Autrans-Méaudre en Vercors et le ski alpin à Lans-en-Vercors, dont le ski club fut l'un des 1^{ers} à accueillir des skieurs déficients mentaux en créant une section Sport Adapté.

Devenu incontournable pour les skieurs tricolores, ce rendez-vous national verra cette année les sportifs des trois classes s'affronter pour les titres de champion de France. Cerise sur le gâteau, il se tiendra sur les terres de Mélanie De Bona, qui nous a ébloui en remportant 4 titres de championne du monde en mars 2017.

La motivation, la volonté ainsi que l'expérience du CDSA de l'Isère – qui a déjà organisé l'édition 2010 sur le plateau du Vercors, l'édition 2011 en même temps que le championnat du monde INAS, mais aussi l'édition 2013 – permettront une organisation sans faille. Et ce d'autant plus que les acteurs locaux qui connaissent le comité depuis de longues années sont toujours prêts à apporter leur soutien pour l'organisation d'événement d'envergure.

Je souhaite à tous les participants, qu'ils soient skieurs, arbitres, accompagnateurs ou spectateurs, une excellente compétition, empreinte des valeurs que défend notre fédération.



Marc TRUFFAUT
Président de la FFSA



Bonjour à tous,

Mon équipe et moi sommes ravis de vous accueillir pour cette nouvelle édition des championnats de France de ski sur notre territoire.

Une fois de plus, le Vercors vous reçoit sur son magnifique plateau : entre Lans en Vercors (épreuves de ski alpin) et Autrans/Méaudre en Vercors (épreuves de ski nordique).

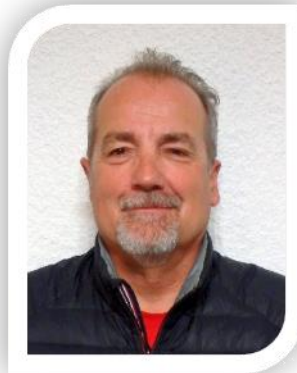
Cette année, notre compétition fera partie du programme officiel de la célébration des 50 ans des Jeux Olympiques de Grenoble.

A cette occasion, nous sommes fiers d'avoir comme parrain de prestige, le skieur, Simon FOURCADE.

Rêvons que ce soit la première marche vers une réintégration pour les prochains jeux paralympique d'hiver en 2022.

Affûtez et farte vos skis, nous vous attendons du 7 au 10 Mars 2018.

Soyez fiers d'être "différents comme tout le monde" !



FRECON Yves

Président du CDSA 38

Président du COL

III. Bienvenue à Autrans-Méaudre en Vercors et à Lans en Vercors

AUTRANS-MEAUDRE EN EVRCORS

Autrans et Méaudre sont deux villages voisins formant une commune nouvelle Autrans-Méaudre en Vercors située au cœur du Parc naturel régional du Vercors. Ces villages se distinguent des grandes stations par leur convivialité et une authentique vie de village.

Site labellisé Nordic France, réputé pour la qualité de ses installations et de ses pistes, c'est le plus beau domaine de ski de fond d'Europe qui vous est proposé avec pas moins de 180 km de pistes tracées dans les deux techniques (skating et classique).



Autrans a également de tous temps et dès le début du siècle, eu une vocation à organiser des compétitions internationales. Lors des jeux olympiques de 1968, c'est à Autrans que se sont déroulées toutes les compétitions de ski nordique. Grâce à sa célèbre Foulée Blanche, la station perpétue sa tradition et démontre qu'elle reste une des « Stations-pilote » pour le ski de fond en France.

LANS EN VERCORS

Lans en Vercors est l'une des principales portes d'entrée du Parc Naturel Régional du Vercors, ce qui fait de ce village traditionnel une destination familiale nichée dans une montagne accessible. Entre montagnes, plateaux, falaises et forêts, le village constitue un cadre naturel d'une grande qualité.



Les domaines de ski alpin et nordique sont très accessibles (1400 -1830m). Un moment de ski au cœur de la nature avec un panorama à couper le souffle.

Ne manquez pas le Vertige des Cimes Une passerelle au-dessus de 300 m de vide. Une attraction insolite et unique en Isère ! Accrochée à la falaise, une avancée dans le vide offre à tous les skieurs un point de vue à 360° sur l'agglomération grenobloise, ses massifs et ses vallées.

IV. Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Yves FRECON

Président du CDSA 38

FONCTION	CONTACT
Trésorière	FRECON Claire
Secrétaire général	MAURE Pierre
Commission Coordination	BOUGON Maud
Commission Sportive	BOUGON Maud
Commission Restauration / Hébergement	FRECON Claire – OVIZE Marie
Commission Partenariats	FRECON Yves
Commission Communication	MONCAREY Emilie
Commission Animation / Bénévolats	PAGNIER Jacques
Commission Animation	MAURE Pierre
Commission Développement Durable	BOUGON Maud

Cadre Technique National Ski	RICHARD Christian
Directeur Technique Fédéral du championnat	STRAUB Romain
Commission Sportive Nationale Ski Alpin	GIANESE Christian
Commission Sportive Nationale Ski Nordique	BLOT Michel



COL France SKI 2018

CDSA 38 – Coordinatrice Mme Maud BOUGON

7, rue de L'Industrie

38320 EYBENS

06 01 21 04 72

maud.cdsa38@gmail.com

V. Programme prévisionnel

Site de la manifestation

- **Ski alpin** : station des Montagnes de Lans, Lans en Vercors
- **Ski nordique** : domaine nordique d'Autrans-Méaudre en Vercors

Mercredi 7 Mars 2018

14h00 - 16h30
18h00 - 19h30

Accueil des délégations
Cérémonie d'ouverture

Jeudi 8 Mars 2018

Matin

Ski alpin : Super G, parcours technique
Ski nordique : Classique, sprint court (AB)

Après-midi

Ski nordique : sprint court (BC/CD), relais (AB)

Vendredi 9 Mars 2018

Matin

Ski alpin : Géant, slalom parallèle
Ski nordique : Classique (AB), sprint long (BD/CD)

Après-midi

Ski nordique : parcours technique

18h00 : Remise des récompenses

19h00 : Soirée de gala

Samedi 10 Mars 2018

Matin

Ski alpin : slalom, slalom parallèle
Ski nordique : Mass Start, relais mixte

13h30 : Remise des récompenses

14h00 : Départ des délégations

VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 7 Février 2018.

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

Le Mercredi 07 Mars 2018 de 14h à 16h30
L'Escandille
931, Route de la Sure - Autrans-Méaudre en Vercors

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2017 - 2018, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones techniques sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du ski en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Tous les repas seront servis sur le lieu d'hébergement, L'ESCANDILLE.

Les horaires seront donnés dans le livret d'accueil à votre arrivée.

Hébergements



Un hébergement unique pour tous :

L'Escandille

Village Vacances - Centre de Congrès

931, Route de la Sure 38880 Autrans-Méaudre en Vercors

Toute demande spécifique liée à l'hébergement ou la restauration doit passer par le C.O.L. (exemple : nb de lits par chambre, repas-allergie-régime...)

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport entre le lieu d'hébergement et les sites de compétition.

Pour information, temps de trajet à prévoir :

- Escandille ➡ site Nordique : 10 mn
- Escandille ➡ site Alpin : 30 mn

VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Les règlements Ski alpin et Ski nordique FFSA sont disponibles sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives – informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN,
- Le directeur d'épreuve.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec les nouveaux règlements Skis FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Ski relève des règlements Ski Alpin et Ski Nordique FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Ski FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 25 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 7 Février 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **le 7 Février 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Des réunions techniques, animées par les référents championnat de France des CSN Ski (GIANESE Christian pour le ski Alpin et BLOT Michel pour le ski nordique) et le Cadre Technique National de la discipline (RICHARD Christian) seront programmées le :

Mercredi 7 mars / Jeudi 8 mars / Vendredi 9 mars

Un entraîneur/accompagnateur licencié FFSA de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses plus précises sur le déroulement des compétitions et le règlement veuillez contacter par mail :

- Christian GIANESE (alpin) : christian.gianese@wanadoo.fr
- Michel BLOT (nordique) : michelalex.blot@wanadoo.fr

Sites compétitifs

Deux sites de compétitions :

- **Ski alpin** : Montagne de Lans en Vercors
- **Ski Nordique** : Foyer ski de fond Autrans/Méaudre en Vercors

Equipements sportifs

Ski alpin : Attention, il est exigé du matériel spécifique et adapté à l'activité (casque, dorsale...)
Voir Règlement ski FFSA, article n°2210, p9.

Catégories d'âges

Ski Alpin	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	De 18 à 35 ans	36 ans et plus
Saison 2017-2018	2005-2004	2003-2002	2001-2000	1999 à 1982	1981 et moins

Ski Nordique	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	- 30 ans	- 40 ans
Saison 2017-2018	2005-2004	2003-2002	2001-2000	1988 à 1999	1978 à 1987

- 50 ans	Master
1968 à 1977	1967 et avant

Règlementation

Niveau	Classification	Classe d'âge
Niveau 1 : National	AB	-14 (sauf SG)
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus
	BC	-14 (sauf SG)
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus
	CD	-14 (sauf SG)
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus

Niveau	Classification	Classe d'âge
Niveau 2 : Fédéral 1	AB	-14
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus
	BC	-14
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus
	CD	-14
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus

Niveau	Classification	Classe d'âge
Niveau 3 : Fédéral 2	AB	-14
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus
	BC	-14
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus
	CD	-14
		-16
		-18
		18-35
		36 et plus

Pour le championnat 2018 :

- Pour les athlètes ayant participé aux championnats de France de ski alpin 2016 et/ou 2017, leur affectation par niveaux correspondra à leur affectation dans les anciennes divisions (D1, D2, D3).
- Pour les nouveaux athlètes :
 - Soit ils peuvent justifier de leur niveau technique : classement lors des championnats régionaux, niveau technique donné par une ESF, ... Dans ce cas, ce niveau sera validé par la Commission Sportive Nationale au regard des informations fournies
 - Soit, ils sont affectés dans le niveau 3.

Après le déroulement des parcours techniques du premier jour, ils pourront éventuellement être réaffectés dans un autre niveau.

	Niveau 1 : National						Niveau 2 : Fédéral 1			Niveau 3 : Fédéral 2		
Classification	AB	BC	CD	AB	BC	CD	BC	CD	CD	AB	BC	CD
Catégories d'âge	-14			-16, -18, 18-35, 36 et plus			-14, -16, -18 18-35, 36 et plus			-14, -16, -18 18-35, 36 et plus		
Epreuves	Parcours Technique Slalom Géant Slalom Spécial			Super G Slalom Géant Slalom Spécial			Parcours Technique Slalom Parallèle Slalom Géant			Parcours Technique Slalom Parallèle Slalom Géant		
Résultats	Addition des 2 manches (sauf PT)			Temps de la manche (SG) Addition des 2 manches (GS et SL)			Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)			Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)		
Nombre de points	Défini après le 1 ^{er} CF (mars 2018)											

CLASSE AB	SPRINT	PARCOURS TECHNIQUE	RELAIS	ENDURANCE	ENDURANCE
	Classique H & F	Style Libre H & F	Style Classique H & F	FEMME Style Libre	HOMME Style Libre
Moins de 14	100 m	300 à 500 m	100 à 200 M	0,8 à 1,2 KM	0,8 à 1,2 KM
Moins de 16					
Moins de 18					
Moins de 30					
Moins de 40					
Moins de 50					
MASTERS 50 et plus					

Attention : tout sportif en pôle France ski Nordique ou en Pôle d'excellence régional sera automatiquement inscrit sur les plus longues distance de sa classe, catégorie et peuvent participer aux diverses épreuves de sprint.

CLASSE BC	SPRINT	SPRINT LONG	PARCOURS TECHNIQUE	RELAIS	TECH. LIBRE	TECH. LIBRE	TECH. CLASSIQUE	TECH. CLASSIQUE
	Classique H & F	Style libre H&F	Style Libre H & F	Style Classique H & F	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
Moins de 14	100 M	0,8 à 1,2 KM	300 A 500 M	0,8 à 1,2 KM	2,5 KM	2,5 KM	2,5 KM	2,5 KM
Moins de 16					2.5 / 7.5 Km	2.5 / 10 Km	2.5 / 7.5 Km	2.5 / 10 Km
Moins de 18					2,5 / 10 KM	2,5 / 15 KM	2,5 / 7.5 KM	2.5 / 10 Km
Moins de 30								
Moins de 40								
Moins de 50								
MASTERS 50 et plus								

Attention : tout sportif en pôle France ski Nordique ou en Pôle d'excellence régional sera automatiquement inscrit sur les plus longues distance de sa classe, catégorie et peuvent participer aux diverses épreuves de sprint.

CLASSE CD	SPRINT	SPRINT LONG	PARCOURS TECHNIQUE	RELAIS	TECH. LIBRE	TECH. LIBRE	TECH. CLASSIQUE	TECH. CLASSIQUE
	Classique H & F	Style libre H&F	Style Libre H & F	Style Classique H & F	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
Moins de 14	100 M	0,8 à 1,2 KM	300 A 500 M	0,8 à 1,2 KM	2,5 KM	2,5 KM	2,5 KM	2,5 KM
Moins de 16								
Moins de 18					2.5 / 7.5 Km	2.5 / 10 Km	2.5 / 7.5 Km	2.5 / 10 Km
Moins de 30								
Moins de 40								
Moins de 50					2,5 / 10 KM	2,5 / 15 KM	2,5 / 7.5 KM	2.5 / 10 Km
MASTERS 50 et plus								

Attention : tout sportif en pôle France ski Nordique ou en Pôle d'excellence régional sera automatiquement inscrit sur les plus longues distance de sa classe, catégorie et peuvent participer aux diverses épreuves de sprint.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration/hébergement	90€		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat en pension complète Du mercredi soir au samedi midi (restauration et hébergement compris)	290 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration/hébergement	70€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat en pension complète Du mercredi soir au samedi midi (restauration et hébergement compris)	270€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **C.O.L CF SKI - Comité Départemental de Sport Adapté de l'Isère**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com



Il est obligatoire de remplir le fichier Excell des épreuves en parallèle du dossier d'inscription.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Epreuves				Date et lieu qualification
							Super G	Parcours Technique (- de 14 ans)	Slalom Géant	Slalom Spécial	
1											
2											
3											
4											
5											

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com



Il est obligatoire de remplir le fichier Excell des épreuves en parallèle du dossier d'inscription.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Epreuves			Date et lieu qualification
							Parcours Technique	Slalom Géant	Slalom Parallèle	
1										
2										
3										
4										
5										

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com



Il est obligatoire de remplir le fichier Excell des épreuves en parallèle du dossier d'inscription.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Epreuves			Date et lieu qualification
							Parcours Technique	Slalom Géant	Slalom Parallèle	
1										
2										
3										
4										
5										

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com



Il est obligatoire de remplir le fichier Excell des épreuves en parallèle du dossier d'inscription.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)				Date et lieu qualification
						Sprint (100 m)	Parcours Technique (300 à 500 m)	Relais (100 à 200 m)	Endurance (0.8 à 1.2 Km)	
1										
2										
3										
4										
5										

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com



Il est obligatoire de remplir le fichier Excell des épreuves en parallèle du dossier d'inscription.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)					Date et lieu qualification	
						Sprint		Parcours Technique	Technique Libre	Technique classique		Relais
						Court	Long					
1												
2												
3												
4												
5												

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **7 Février 2018**

7, Rue de L'Industrie 38320 EYBENS

04 76 26 63 82 - cdsa38@gmail.com



Il est obligatoire de remplir le fichier Excell des épreuves en parallèle du dossier d'inscription.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves (cocher les épreuves souhaitées)					Date et lieu qualification	
						Sprint		Parcours Technique	Technique Libre	Technique classique		Relais
						Court	Long					
1												
2												
3												
4												
5												

Joindre les résultats de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Ski.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

VIII. Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer au championnat de France Ski pour le motif suivant :

Je soussigné(e)
représentant légal de, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Ski, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours ;
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative ;
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

IX. Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Ski à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Ski à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

X. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

CDSA 38 - COL CF SKI
7, rue de L'Industrie - 38320 EYBENS
04 76 26 63 82 - 06 01 21 04 72

cdsa38@gmail.com - maud.cdsa38@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 7 Février 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

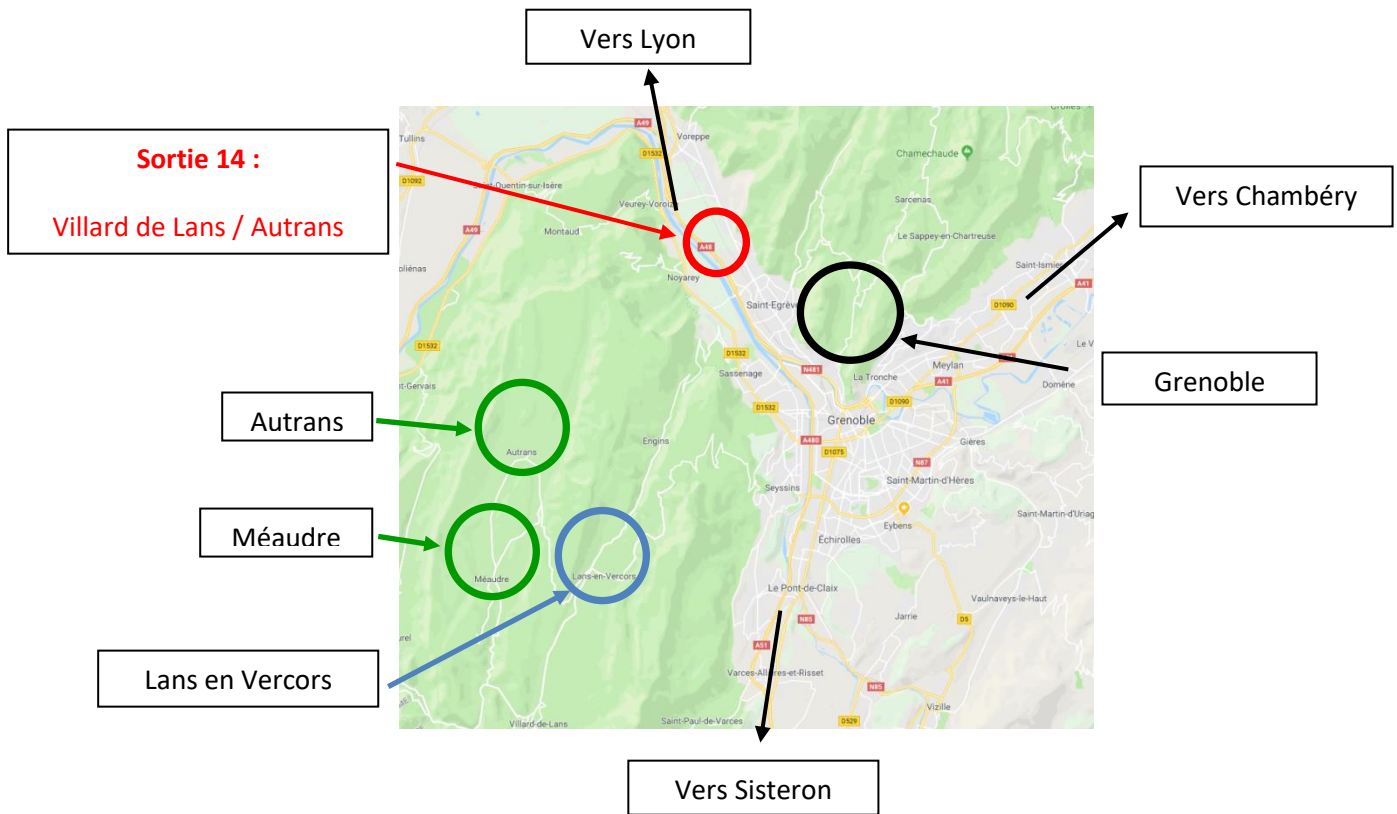
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

XI. Plan d'accès



En voiture

- **En provenance de Lyon :**

Direction Grenoble Sortie 14 : Villard de Lans, Autrans

Puis suivre Villard de Lans, Autrans puis Lans en Vercors ou Autrans-Méaudre

- **En provenance de Sisteron ou Chambéry**

Direction Lyon, Sortie 14 : Villard de Lans, Autrans

Puis suivre Villard de Lans, Autrans puis Lans en Vercors ou Autrans-Méaudre

En train / TGV :

Gare de Grenoble

1 Place de la Gare, 38000 Grenoble

En avion

Aéroport de Lyon

69125 Colombier-Saugnieu



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux



KJUS

